XX

LE VERSAILLES DE LOUIS XIV

I

Mai 1871.

Quand on arrive sur la place d'Armes de Versailles par une des allées d'arbres séculaires qui s'y dirigent, le château apparaît devant vous avec son antique magnificence. On se sent tout de suite transporté dans une autre sphère : cela est si vaste, si grand, si solennel, si majestueusement régulier, que la vie moderne s'y trouve comme intimidée et baisse la voix par respect.

L'aspect général est conservé, et le grand roi, s'il revenait au monde, pourrait croire au premier coup d'œil que rien n'est changé dans son olympienne demeure. Un examen plus attentif le détromperait bien vite.

Pour les nombreux hôtes que Versailles ren-

ferme aujourd'hui et qui ne parviennent pas à faire encombrement dans ses larges avenues, il serait peut-être curieux de remettre le château en son état primitif et de montrer sa façade comme elle se présentait au courtisan venant de Paris vers 1710. Les architectes font souvent pour s'exercer de ces restitutions de monuments plus ou moins détruits et quelquefois tout à fait disparus. Ici, il n'y a pas besoin d'un tel effort d'imagination. Le monument subsiste, et l'on sait l'histoire des modifications qu'il a subies, modifications qui, au reste, n'en altèrent pas la physionomie d'une façon essentielle. C'est un besoin, à ce qu'il paraît invincible, pour les générations qui s'installent dans un édifice caractérisant une époque, de le remanier à leur goût et d'y laisser leur empreinte souvent fâcheuse.

Commençons par la grille qui sépare la place d'Armes de la cour du château; elle est restée telle qu'autrefois avec ses deux groupes de pierre flanquant la porte et représentant la *victoire de la France sur l'Empire* et *de la France sur l'Espagne*. Mais du temps de Louis XIV, une seconde grille divisait en deux cours cette énorme espace. Cette grille partait de l'angle des pavillons

au fronton desquels on lit aujourd'hui : « A toutes les gloires de la France, » et passait en s'arrondissant par l'axe de la statue moderne du grand roi, dont la figure est de Petitot et le cheval de Cartellier. Roi et cheval sont d'un affreux style troubadour et font regretter avec amertume cette grille monumentale richement dorée et ornée de deux beaux groupes de Coysevox et Tuby, — l'Abondance et la Paix, — qu'on a reportés sur les coins en retraite de la terrasse, terminant la cour du côté de la place d'Armes, où personne ne les aperçoit.

Cette disposition était certes préférable à l'arrangement qu'on y a substitué. Deux autres grilles, dont on peut distinguer encore les arrachements, et qui se continuaient dans les entre-colonnements des pavillons, fermaient la cour des Princes et la cour de la Chapelle, qui accompagnent latéralement la cour de Marbre. Le palais proprement dit se trouvait de la sorte tout à fait clos et circonscrit dans ses limites.

De chaque côté de la cour d'honneur, qui formait autrefois comme le vestibule de la cour royale, précédant elle-même la cour de Marbre s'élevaient et s'élèvent encore de grands bâti-

ments de brique et de pierre qu'on appelait *les ailes des ministres*, où étaient établis les bureaux. Un terrassement calculé pour adoucir et modifier le niveau incliné de la cour, permet à leur soubassement de garder la ligne horizontale. C'est dans la balustrade qui borde le terrassement que, sous Louis-Philippe, on a encastré sur de grands piédestaux, à droite et à gauche, car le terrassement est double, les douze statues colossales qui écrasaient si lourdement le pont de la Concorde. On y a joint quatre maréchaux de l'Empire.

Ces colosses d'un blanc froid et criard, d'un galbe disgracieux et d'une extrême pesanteur d'aspect, feraient bien de retourner au dépôt des marbres, à l'île des Cygnes, à moins qu'on ne préférât envoyer chacun des personnages illustres qu'ils représentent à sa ville natale. Isolés, au milieu d'une place, ils seraient d'un meilleur effet.

Les deux pavillons qui s'élèvent à l'entrée de la cour royale n'avaient pas jadis la forme qu'ils ont maintenant. Un toit élégant, percé d'œils-de-bœuf et de mansardes, orné de statues, surmonté d'un lanternon, les couronnait de sa courbe har-

monieuse qui s'arrangeait à merveille avec les bâtiments en retour. Leurs façades comptaient six colonnes formant portique. Sous Louis XV, le pavillon qui avoisine la chapelle fut refait par Gabriel, l'architecte du Garde-meuble et du ministère de la Marine, homme d'un talent supérieur, mais dont les idées ne s'accordaient pas avec le goût qui florissait sous le règne de Louis XIV.

Il ne faut pas le blâmer d'avoir oublié le style du palais où devaient s'adapter les constructions nouvelles qu'on lui demandait, précisément parce qu'on ne trouvait plus les anciennes au goût du jour. Ce sentiment archaïque si développé chez nous, qui exige dans les remaniements et les restaurations, une fidélité scrupuleuse au style primitif du monument n'existait pas alors. Les architectes ne craignaient pas d'appliquer une façade classique à une nef d'église gothique et les artistes logeaient tranquillement dans Notre-Dame des tombeaux Pompadour, inscrivaient des pleins cintres sous des ogives avec une sérénité parfaite. Les édifices d'une longue durée, gardaient ainsi les témoignages des siècles qu'ils avaient traversés avec leur art, leur goût,

leurs mœurs, leurs perfectionnements et leurs dégénérescences.

Le caractère général de l'œuvre en était bien un peu altéré, mais elle restait plus vivante, plus curieuse, plus historique en quelque sorte. Tous les temps ont procédé de même, et il est rare que le plan conçu par le premier architecte d'un palais ou d'une église soit respecté. Ce n'est qu'aux époques de critique, où l'art devient de la curiosité qu'on s'avise de ses raffinements.

Le pavillon de Gabriel est en lui-même fort noble et fort beau avec son fronton grec, son portique tétrastyle d'ordre corinthien et son soubassement rustique à refends ; mais il nous plairait mieux dans un autre endroit par suite d'un sentiment d'antiquaire dont nous ne pouvons nous défendre, et que ne ressentaient pas les gens plus voisins du grand siècle. Ce pavillon dut être généralement préféré à l'ancien.

Le pavillon de gauche ne fut bâti que bien longtemps après, sous Louis XVIII, par l'architecte Dufour, sans doute pour les besoins de la symétrie, car la construction ne se poursuit pas du côté de la cour comme sur le plan de Gabriel.

Quels motifs déterminèrent à jeter bas, du temps de Louis XV, des bâtiments qui devaient être encore d'une solidité entière et dont l'aspect, à en croire les gravures de l'époque, a de la pompe et de la richesse? Outre l'amour du changement et cette persuasion de faire mieux que la précédente qui est commune à toutes les générations, on peut supposer que la brique et la pierre, qui avaient suffi à Henri IV, à Louis XIII et à Louis XIV, semblaient alors des matériaux d'une rusticité peu digne de figurer dans le palais d'un souverain. Peut-être aussi ce mélange de rouge et de blanc, ce teint vermeil des façades devaient paraître trop robustement campagnard à ces yeux habitués aux nuages blancs de la poudre et au velouté bleuâtre du pastel.

Quant à la tourelle rose et blanche qui s'élève sur le toit, à l'angle gauche de la cour Royale, vous pouvez l'abattre en pensée; elle ne troublait pas la ligne de perspective de sa saillie inopportune au temps du Roi-Soleil, ayant été bâtie par Louis-Philippe pour quelques besoins de communication intérieure.

La cour de Marbre, qui fait le fond de cette

suite de bâtiments en retraite, était élevée de cinq marches au-dessus du niveau de la cour précédente; il n'en est plus ainsi; la différence n'est plus que d'un degré, le sol ayant été abaissé sous Louis-Philippe.

Le dallage noir et blanc de la cour de Marbre avait l'avantage et le privilége de ne pouvoir être traversé autrement qu'à pied même par le *Roy*, comme dit le sieur de Monicart en son *Versailles immortalisé*.

> Son petit escalier donnant sur son passage,
> Il me traverse à pied, car à mon carrelage,
> Voitures ni chevaux n'ont jamais fait de mal :
> Ces cinq marches, plus bas, défendent leur approche
> Et qu'on n'entame ainsi ma noire et blanche roche.

De cette disposition, il résultait que le roi pour monter en carrosse était obligé de faire quelques pas lui-même sur ses talons rouges. Louis XV sortait par un portique dont on a supprimé les colonnes, à l'angle de la cour Royale. C'est là qu'il fut frappé ou plutôt égratigné par Damiens.

La façade intérieure du palais qui se trouve au fond de la cour de Marbre est restée exactement comme elle était sous Louis XIV, avec son

toit à mansardes et à œils-de-bœuf, ses bouquets de plomb, son acrotère découpée à jour, son cadran où les heures se détachent en or d'un fond d'émail bleu de roi, son fronton où se relève en ronde bosse fortement accentuée l'*Hercule*, de Girardon, et le *Mars*, de Marsy, à qui le calembour que présente le rapprochement des deux noms a peut-être valu la commande du dieu symbolisant comme Hercule le roi invincible, ses groupes de colonnes supportant un balcon et séparant trois arcades, ses murailles rouges où sur des panneaux blancs oblongs s'appliquent des bustes portés par des consoles, rien n'est changé.

Dans les autres bâtiments on a bien, çà et là, modifié, supprimé ou remplacé quelques détails, un buste manque ici, une statue n'est plus là, elle est tombée, on ne l'a pas relevée. Des vases ont disparu, mais tout cela n'a pas grande importance et il serait trop long d'indiquer ces petits ravages et ces petits embellissements.

Pour compléter la silhouette antique du château, il faudrait rétablir sur l'arête du toit de la chapelle un lanternon doré et terminé en pointe comme celui du dôme des Invalides ; on

l'a amputé nous ne savons trop pourquoi. Il s'harmonisait avec les petites coupoles des pavillons démolis qui surmontaient les cadrans disparus et remplacés par les frontons de Gabriel.

Nous ne faisons pas ici une monographie du palais de Versailles, mais un article rapide où nous indiquons sommairement les principales différences entre l'état ancien et l'état actuel.

Notons encore quelques particularités. Vous avez sans doute remarqué, en arpentant la cour d'Honneur, quatre lignes de pavés allant de la porte d'entrée à la porte de la seconde grille donnant accès dans la cour Royale, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue équestre moderne de Louis XIV. Elles sont encore parfaitement visibles. C'est sur ces lignes que se rangeaient, pour former la haie au passage du roi, les Suisses à droite, les Gardes-Françaises à gauche. Leurs corps de garde étaient pratiqués dans le soubassement de la terrasse qui délimite la cour du côté de la place d'Armes.

Si la fantaisie vous prend de repeupler le palais et de lui rendre son animation première, rien de plus facile. Nous allons transcrire la vieille

gravure qui nous sert de renseignement et de guide, et qui fourmille de figures comme l'estampe du Pont-Neuf de Della Bella.

Les Suisses et les Gardes Françaises sont à leur poste, car le roi vient de rentrer, et l'on voit son carrosse à huit chevaux, accompagné de mousquetaires et de piqueurs à cheval, qui tourne dans la cour Royale, où lui font place deux autres carrosses à six chevaux de prince du sang ou de grands seigneurs. D'autres carrosses attelés de même montent ou descendent la pente inclinée de la cour d'honneur où roulent plus légèrement des voitures à deux chevaux qui représenteraient nos coupés d'aujourd'hui. Une multitude de figurines, militaires, courtisans, solliciteurs, dames à hautes coiffes disséminées ou réunies en groupes, accidente le vaste espace. Un bon nombre se dirige vers les *ailes des ministres*. — cette partie du spectacle n'est pas difficile à reconstituer. Le costume seul est différent, l'affluence est est la même. On voit aussi des hommes à cheval au service du château, partant pour porter quelque ordre ou quelque message. Avec un peu de complaisance à l'illusion, l'on oublie les dates et la vie revient active et brillante dans ce grand palais ressuscité que dore toujours d'un rayon lointain le soleil de Louis XIV. *Nec pluribus impar*.

II

LES VASQUES CARRÉES, L'ARC DE TRIOMPHE, LES TROIS FONTAINES

On pénètre dans le parc en traversant le palais par trois arcades qui s'ouvrent à gauche, au fond de la cour des Princes, à droite au fond de la cour de la chapelle. Autrefois elles n'étaient pas vitrées et encadraient librement des percées de verdure et de ciel.

Lorsqu'on a fait quelques pas sur la grande terrasse et qu'on se retourne, la façade du château se développe avec toute son ampleur et sa magnificence telle qu'elle était au temps de Louis XIV. Contrairement à ce qui arrive sous nos climats pluvieux, le temps ne l'a pas noircie, et la pierre blanche s'est à peine colorée d'un gris blond très-agréable à l'œil. Il n'y manque